

À la découverte de l'histoire, de la mémoire, des archives et du patrimoine de Choisy-le-Roi

N°35 Janvier 2020

Madame, Monsieur,

En premier lieu je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2020 !

Avant d'aborder les points que vous retrouverez dans ce numéro de L'Actualité du Patrimoine, je tiens à saluer l'arrivée de Madame Laurent au poste de responsable du service Archives Documentation Patrimoine.

Vous commencerez votre lecture par une présentation du service, notamment dans ses missions d'obligation de conservation et dans celles de valorisation du patrimoine choisyen. Les premières sont obligatoires et moins visibles du grand public alors que les secondes démontrent notre volonté d'offrir au plus grand nombre la possibilité de connaître l'Histoire et les histoires de notre ville.

Ensuite, vous découvrirez un article, le premier d'une série présentée en 2020, en commémoration de la guerre de 1870 et ces incidences sur la vie des choisyen.ne.s de l'époque.

Nous saluerons à nouveau le travail remarquable des membres de l'association Louis Luc en vous présentant la nouvelle brochure éditée sur l'usine Renault de Choisy. Retenez la date du 7 mars pour leur prochaine conférence !

Haut lieu de notre patrimoine, l'Usine Hollander, pépinière d'artistes et de projets, accueille une nouvelle association dynamique, Hollander usine créative.

Comme à l'accoutumée, ce numéro s'achèvera avec les dernières acquisitions du service.

Très bonne lecture !

Carole BELLIER
Conseillère Municipale déléguée à la Culture
et au Patrimoine Historique

**Le service
Archives
Documentation
Patrimoine**

**vous souhaite
ses meilleurs vœux**

pour 2020



ISSN 2101 - 9711

Zoom sur

Le service Archives Documentation Patrimoine Un service conjuguant respect des obligations légales de conservation et valorisation de l'histoire choisyenne

Au sommaire de ce numéro

Le service Archives
Documentation Patrimoine p. 2-5

La guerre de 1870 p. 6-7

Renault-Choisy p. 8-9

Hollander, usine créative p. 10-11

Conférence l'art de vivre
sous Louis XV p. 12-13

Acquisitions, prêts et dons p. 14-19

Souvenir de Choisy p. 20



L'administration communale produit et reçoit une masse de documents de toute nature : dossiers d'inscription, factures, dossiers de marchés publics, permis de construire, registres de l'état civil, délibérations du Conseil municipal... sous forme papier et sur support numérique.

Le service des archives a pour mission de collecter et de conserver ces documents : ils constituent des preuves juridiques, des sources historiques et restent des documents de travail pour les services municipaux. Ils peuvent être communiqués aux services comme aux usagers dans le respect des règles de communicabilité.

Brochure réalisée
par le service
Archives Documentation Patrimoine
de la Ville de Choisy-le-Roi

Conception et réalisation :
Naséra Affane-Benaissa, Marianne
Frezou, Sylvie Jonckheere,
Corinne Laurent,
Marie Ringot-Martine,
Valérie Roucard, Pascal Tafuri

Pour tout renseignement sur
l'histoire de Choisy-le-Roi :
01 48 92 41 36
archives@choisyleroi.fr

La conservation des documents relève avant tout d'obligations administratives et juridiques définies au plan national. Propriété inaliénable de la commune, ces archives n'en sont pas moins un maillon du réseau que constitue les Archives de France. Ces dernières déterminent la réglementation concernant la collecte, le tri, la conservation et la communication des archives publiques. Le portail national des Archives <https://francearchives.fr> regroupe ainsi tous les textes réglementaires en vigueur pour aider les professionnels dans la gestion des archives au sein des organismes producteurs et les administrés dans leurs recherches de documents. C'est la directrice des Archives départementales du Val-de-Marne qui exerce le contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives des 47 communes du département.

L'archivage suit différentes étapes.

Le premier stade est la collecte des documents et leur inventaire : rédaction par le service producteur d'un bordereau de versement décri-

Zoom sur

vant les documents à archiver, vérification du contenu par le service des archives et prise en charge des documents. Une cote est alors attribuée : il s'agit du numéro d'inventaire qui va permettre d'identifier les dossiers et de les retrouver. Toutes les informations concernant les documents sont ensuite intégrées dans la base de données du logiciel métier.

Après le traitement intellectuel, vient la conservation matérielle : contrôle de l'état sanitaire des documents, de l'état des boîtes de conservation et rangement des boîtes sur les rayonnages des magasins, les locaux de stockage des archives. Un bon conditionnement, abritant les archives de la lumière, de la poussière et des aléas climatiques, garantit leur pérennité.

La finalité de cet archivage est la consultation : elle est de droit pour les besoins administratifs, techniques ou juridiques du service déposant. Les sollicitations peuvent être à cet égard quotidiennes : c'est par exemple le cas des permis de construire qui contiennent des documents nécessaires pour les ventes immobilières. La communication extérieure est quant à elle soumise aux règles de communicabilité des documents définies par la loi. Les délais de communication ont essentiellement pour but la protection de la vie privée des personnes mentionnées dans les documents.

Si on garde beaucoup, on ne garde pas tout : au terme de leur conservation légale, certains documents peuvent être éliminés, comme les factures, tandis que d'autres sont conservés à vie, comme les permis de construire. Ici encore, l'élimination d'archives répond à une procédure stricte : les archives en voie d'élimination font l'objet d'un inventaire soumis au visa de la directrice des Archives départementales. Sera ensuite joint le certificat attestant de la destruction.

Les archives conservées de manière définitive ont vocation à devenir des archives historiques : cette valeur historique va s'affirmer au fil du temps, constituant une mémoire collective à faire connaître et à partager. C'est alors aux historiens et aux chercheurs d'explorer cette masse d'archives afin de construire l'histoire.



Comprendre le réseau des archives
<https://francearchives.fr/>
Pour consulter vos droits d'accès
aux documents publics
<https://francearchives.fr/@docs/>

Zoom sur



Affiche prescrivant le ramassage des marrons d'Inde. © Archives communales de Choisy-le-Roi.



Libération de Choisy le 25 août 1944 : les Américains arrivent avenue Victor Hugo. © Archives communales de Choisy-le-Roi / Fonds Gaby.

Si le rôle premier du service des archives est de répondre aux obligations administratives et juridiques de conservation, il participe aussi, avec l'aide des chercheurs, à la mise en valeur de l'histoire de la ville.

Avec plus de 1 000 mètres linéaires d'archives, soit plus de 7 000 boîtes, 600 registres, et plus de 700 cotes inventoriées, il y a matière à découvrir ! Le document le plus ancien conservé par les Archives communales remonte au 17^e siècle : il s'agit d'un dessin en forme d'éventail présentant une vue du château de la duchesse de Montpensier. Autres documents remarquables : un ensemble de plans d'aménagement du château royal de Choisy-le-Roi.

Si les registres des délibérations du Conseil municipal et les bulletins municipaux restent les documents de référence pour se plonger dans l'histoire de la ville, plusieurs autres fonds attirent souvent l'attention des chercheurs : nous pouvons citer ici le versement 65 W et ses 190 dossiers concernant la rénovation urbaine du centre ville et la construction de la dalle commerciale, régulièrement consultés par les étudiants en architecture.

Un autre fonds important conservé aux archives communales est le fonds des archives de la Seconde Guerre mondiale. Ce dernier regroupe un ensemble de documents sur l'organisation de la commune en temps de guerre : mesures prises pour la protection de la population, aide aux sinistrés, accueil des prisonniers de guerre, organisation du ravitaillement.

En plus des archives administratives, le service des archives a également vocation à recevoir en dons ou en prêts pour numérisation des archives privées en relation avec Choisy-le-Roi : archives d'entreprises, d'associations, familiales, utiles pour la connaissance de l'histoire de la ville. Le service a ainsi reçu en don les manuscrits et les cahiers de recherches d'Auguste Franchot, chef d'institution et auteur de *Histoire de Choisy-le-Roi*. Hélène Bougie a également légué à la Ville l'ensemble de ses dossiers de recherche sur le patrimoine industriel choisyen.

Le service possède également grâce à des prêts réguliers un important fonds de cartes postales anciennes numérisées qui viennent illustrer l'évolution de la ville.

Par ailleurs, le service gère une collection d'objets provenant des anciennes entreprises choisyennes : de nombreuses faïences, des objets en verre et cristal, mais aussi des outils de travail du verre et du métal.

Service Archives Documentation Patrimoine

16 avenue Anatole France

Accueil du public : mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Lundi et mercredi sur rendez-vous

Tél : 01 48 92 41 36

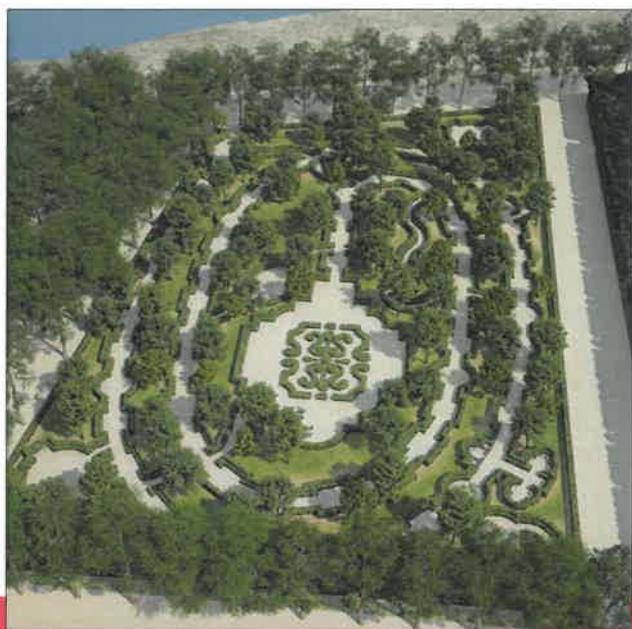
Mail : archives@choisyleroi.fr

Zoom sur

Une bibliothèque historique est mise à la disposition des chercheurs en salle de lecture. Celle-ci regroupe les livres, brochures, études, articles de revues, touchant de près ou de loin l'histoire choisyenne ; des biographies de Louis XV et de Madame de Pompadour, des ouvrages sur le siècle des Lumières, la vie quotidienne, l'urbanisme, sur les métiers de l'artisanat, les artistes choisyens comme Ipousteguy, ou encore des livres sur la bande à Bonnot.

Sont de même consultables les écrits de personnalités locales : *L'Albine* et *Etre maire communiste* de Fernand Dupuy, *Les mauvaises routes* de Pierre Naudin... Sans oublier les ouvrages de références sur l'histoire de la ville : *Histoire de Choisy-le-Roi* d'Auguste Franchot, *Images d'hier et d'aujourd'hui*, *Le château de Choisy* de Chamchine, *Patrimoine industriel* d'Hélène Bougie, la collection des *Cahiers* de l'association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi.

À venir consulter également, la *Revue française de généalogie* et les guides de généalogie pour vous aider dans vos recherches familiales.



Immersion dans les jardins du domaine royal

Ce 3^e film de reconstitution vous dévoile le parc du château de Louis XV : un parc qui conjugait avec élégance les divertissements surprenants au plaisir de la promenade. Si le château connut des travaux incessants, le parc fut également l'objet d'importants aménagements pour le mettre au goût du roi : bosquets, allées, boulingrins, labyrinthe agrémentaient la promenade. Le parc proposait également l'adaptation à grande échelle du jeu de l'oie avec ses 63 cases.

à découvrir
sur www.choisyleroi.fr
rubrique Découvrir Choisy / Choisy ville d'histoire

Il y a 150 ans : la guerre de 1870

En septembre 1870, Paris est encerclé par une coalition d'États allemands dirigée par la Prusse. Choisy-le-Roi a souffert, comme beaucoup de communes à proximité de la capitale, du passage des troupes sur son territoire. De violents combats s'y déroulent, laissant la ville dans un état désastreux.



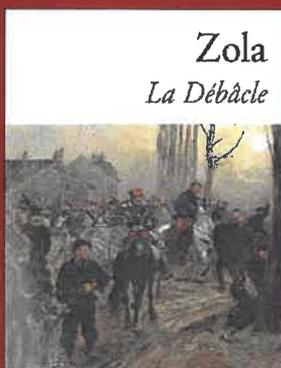
Aujourd'hui rue Rollin Régnier, la statue du marin-soldat commémorant les combats de la gare aux boeufs des 29 et 30 novembre 1870.
© Archives communales de Choisy-le-Roi.

Le 19 juillet 1870 l'Empire de Napoléon III déclare la guerre au royaume de Prusse dirigé par Bismarck. Mais mal préparée à la guerre, inférieure en nombre, l'armée française est sévèrement battue dans plusieurs batailles. Le 20 août 1870 Metz est assiégé. Le 2 septembre, à Sedan, Napoléon III capitule et est fait prisonnier.

À Paris, les milieux politiques entérinent la chute de l'Empire français et proclament la République le 4 septembre 1870 tandis que l'armée prussienne et ses alliés font marche sur la capitale. Paris est assiégé du 17 septembre 1870 au 26 janvier 1871 : les premières lignes prussiennes sont à Choisy et Thiais, les premières lignes françaises à Vitry et Villejuif. Choisy est donc occupé et le reste jusqu'en février 1871. Plusieurs tentatives de sortie sont entreprises pour faire reculer les troupes prussiennes : les combats du 30 septembre et ceux des 29 et 30 novembre vont impacter Choisy.

Sous la menace de l'avancée des troupes ennemies vers Paris des mesures sont prises pour évacuer la population des communes proches de la capitale. Choisy, qui compte alors un peu plus de 5 000 habitants, a ainsi reçu pour consigne que sa population rejoigne Paris en emportant vivres, fourrages, grains, bétail, animaux de basse-cour. La mairie est avisée par dépêches télégraphiques du Ministère de l'Intérieur ou de la Préfecture de Police du déroulement des événements et des mesures à appliquer. La dépêche du 6 septembre annonce l'approche de l'ennemi, celle du 9 septembre engage le Maire Lagoutte à organiser le départ des Choisyens. Beaucoup n'ont d'autre choix que de se réfugier dans Paris qui s'est préparé à les accueillir. Ils reçoivent à leur arrivée dans la capitale des billets de logement qui les répartissent par famille dans la ville. La Mairie accorde aux plus nécessiteux des aides pour obtenir davantage de nourriture. Les plus favorisés partent se réfugier en province chez des proches. Le Conseil municipal lui-même se tient à Paris au n°13 de la rue de Turbigo.

Pour aller plus loin



Le 18 septembre 1870 le 6^e corps prussien entre dans Choisy-le-Roi et Thiais et occupe les deux communes vidées de leurs habitants. Ils établissent à Choisy leur cantonnement pour toute la durée du siège.

L'ennemi se rapproche de plus en plus de Paris. - Nos troupes se replient vers la Capitale. Le gouvernement et la population déploient une vigile activité pour préparer la résistance. L'élection des officiers de la garde nationale se continue; les armes sont distribuées au fur et à mesure de la formation des Compagnies.

Prenez à son de trompe, de tambour ou par tout autre moyen, les habitants possédant des denrées alimentaires, grains et fourrages de toute nature, et les dirigez sur Paris. Dans un délai de vingt heures - Passé ce délai, elles seront incendiées par des troupes envoyées de Paris, afin de frustrer l'ennemi.

Monsieur le Maire,

L'Administration Préfectorale a pu jusqu'à ce jour donner du pain aux populations si cruellement éprouvées du Département de la Seine. Le nombre de personnes auxquelles elle vient en aide dépasse 90,000; mais ses ressources s'épuisent, et l'Administration voit le moment où il ne lui sera plus possible de continuer son service d'assistance. Il est donc absolument nécessaire de songer, dès maintenant, à restreindre la distribution des baux de pain. Je prie, Monsieur le Maire, que pour arriver à ce résultat, vous preniez toutes les mesures d'économie qui peuvent se concilier avec les desirs de l'humanité.

Dépêche télégraphique du 6 septembre 1870 annonçant l'approche de l'ennemi.

Dépêche télégraphique du 9 septembre 1870 organisant le refuge sur Paris.

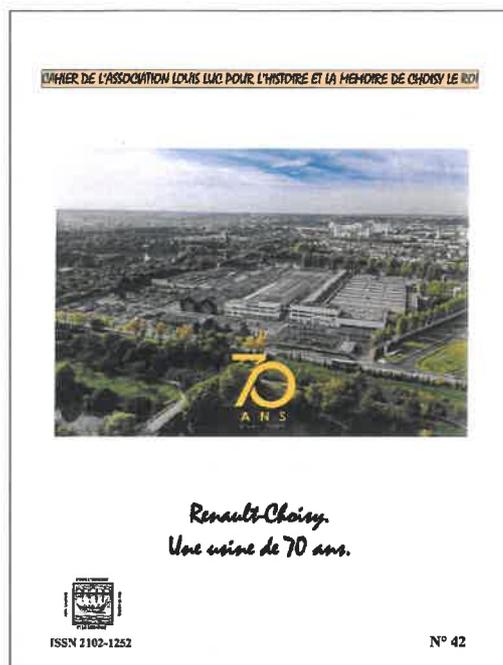
Courrier du 20 février 1871 engageant des restrictions de pain.

© Archives communales de Choisy-le-Roi / Dossier 4 H 11

Histoire industrielle

Renault-Choisy : une usine de 70 ans

Par l'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi



Cahier de l'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi, *Renault-Choisy. Une usine de 70 ans*, n°42. Prix de vente : 7 €. En vente auprès de l'Office du tourisme, 6 bis place de l'Église et lors des rencontres de l'association.

1949-2019. Depuis 70 ans, l'usine Renault existe à Choisy.

L'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi a célébré cet anniversaire par un après-midi d'histoire, de rencontres et de témoignages le 9 novembre dernier. Paru à cette occasion, le cahier *Renault-Choisy. Une usine de 70 ans* vient retracer l'histoire de l'usine choisyenne aujourd'hui experte dans la rénovation des organes mécaniques.

L'association a tenu à marquer l'événement pour trois raisons :

- la première est que le travail sur l'histoire des industries dans la ville fait partie d'un projet de longue date. C'est ainsi que des rencontres, avec la parution d'un cahier, se sont tenues sur la faïencerie et sur la verrerie et que d'autres études sont en cours.

- la seconde est qu'alors que tant d'entreprises ont disparu, dont nous ne pouvons parler qu'au passé, il était évidemment important d'évoquer celle qui maintes fois menacée est encore vivace et prometteuse

- enfin, parce qu'à l'occasion de ce 70^e anniversaire une série de brochures ont été éditées par l'entreprise pour retracer l'histoire de l'usine. Il semblait donc utile de relayer cette initiative au-delà des murs de l'usine, en faisant connaître ces éléments à celles et ceux que l'histoire de la ville intéresse. Au-delà de cette histoire, il semblait également nécessaire de donner la parole à des acteurs de l'usine côté salarié-e-s et aux élu-e-s engagé-e-s dans la défense et la promotion de ce site industriel, le passage d'un effectif de plus de 1300 salariés aux actuels 260 ne pouvant passer inaperçu dans la ville.

Si Renault-Choisy n'a jamais été un lieu de construction automobile, l'usine a joué un rôle de complément, d'ajustement pour les autres établissements depuis le départ du secteur ferroviaire. Le danger de fermeture fut constant et, comme le soulignent les témoignages, la menace devint aiguë après le départ des derniers éléments porteurs.

Aujourd'hui seul établissement Renault a subsister en petite couronne de la région parisienne, l'usine de Choisy s'est aussi vue attribuer une fonction de vitrine environnementale.

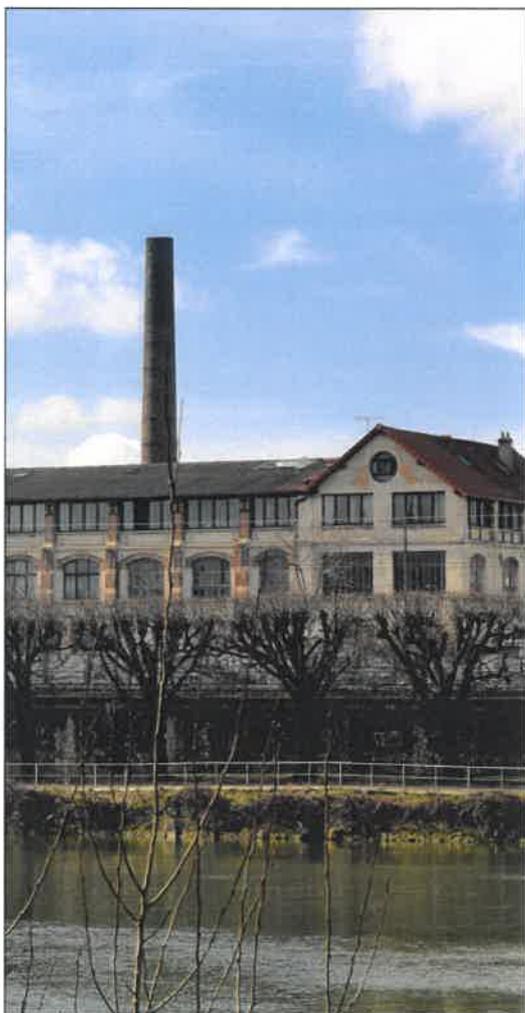
L'histoire de cette entreprise locale donne beaucoup à réfléchir sur celle des industries de la petite couronne de l'Île de France et sur les stratégies mises en œuvre par le patronat comme par les entreprises publiques au long des sept décennies. Elle donne aussi à réfléchir sur les déchirements des identités ouvrières.

Une histoire et des témoignages à découvrir dans le cahier proposé par l'association.

À noter

La prochaine rencontre de l'association aura lieu samedi 7 mars 2020 à 14h30 à la Tannerie

Hollander, usine créative ! Une nouvelle association ouverte sur la ville



L'usine Hollander, ancienne maroquinerie fondée en 1796.

Autrefois maroquinerie, l'usine Hollander est le plus ancien bâtiment industriel de la ville et reste un lieu de création toujours actif ! Une vingtaine d'artistes y travaillent et animent depuis septembre une nouvelle association, *Hollander, usine créative*.

Dans la continuité des actions impulsées par la première association, un week-end "portes ouvertes de l'usine Hollander" avec visites, ateliers et spectacles a été proposé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 21 & 22 septembre 2019 dernier. Ces journées ont été l'occasion de présenter les projets de la nouvelle association qui se veut ouverte sur la ville et créatrice de lien social.

Hollander, usine créative a en effet pour ambition de raconter son histoire d'ancien lieu industriel et de s'ouvrir aux artistes, aux associations, aux élèves et aux habitants afin de faire des lieux un nouveau pôle culturel.

L'association souhaite, entre autres, favoriser la diffusion de la culture numérique et participative autour des métiers d'art et de la création, animer une communauté de personnes intéressées par ces sujets, dans le respect du développement durable.

Pour ce faire, elle proposera, tout au long de l'année et des vacances scolaires, des ateliers participatifs (sensibilisation, expérimentation, apprentissage), des événements, des formations et toutes formes d'actions permettant d'atteindre son but dans le respect de l'échange et du partage des connaissances et savoir-faire. Ainsi depuis septembre des ateliers sont ouverts parmi lesquels un atelier de mod-le vivant, un atelier de gravure et un atelier d'écodesign.

Inspirée par cette doyenne des manufactures choisyennes, l'association *Hollander usine créative* a par ailleurs la volonté, en partenariat avec le service municipal des Archives, d'inviter les élèves des établissements scolaires à s'approprier l'histoire de leur ville. Elle proposera des projets pédagogiques (en collaboration des enseignants) autour du patrimoine industriel de Choisy-le-Roi et des métiers d'arts.

Association HOLLANDER usine créative
1 rue du Docteur Roux
94600 Choisy-le-Roi
hollanderusinecreative.org

Bref retour sur la création de l'association :

- en 2011, la Mairie de Choisy-le-Roi rachète l'usine Hollander qui héberge depuis 1995 le théâtre de la Compagnie La Rumeur ainsi qu'une vingtaine d'ateliers où travaillent musiciens, chanteuses, danseuse, 3D Maker, scénographes, plasticiens, peintres, graphistes, sculpteurs, street artistes, peintres décorateurs, photographes, menuisier, designers, pâtissière, costumière de théâtre, metteur en scène et actrice.
- pendant 6 ans, une première association - *Usine Hollander* - a fait revivre l'ancienne maroquinerie, connue sous le nom d'usine Hollander, en proposant événements et ateliers participatifs.
- en juin 2019, l'activité de l'association *Usine Hollander* prend fin.
- en septembre 2019 est créée l'association *Hollander usine créative*.

Son but : Création et développement d'un collectif autour d'un lieu, ouvert à tou(te)s, composé

- d'une ressourcerie/recyclerie ;
- d'un espace-atelier participatif (FabLab), autour du faire ensemble (mutualisation des outils et des savoirs-faire) ;
- d'un lieu d'échanges et de partage (café associatif) autour des techniques et des gestes des métiers d'art et de la création.

Autour de l'usine, histoire d'un quartier

Le quartier de Lugo porte le nom de la ville italienne jumelée à Choisy-le-Roi depuis 1968. Il a longtemps été voué à l'activité industrielle regroupant jusqu'à la fin du 20^e siècle de nombreuses entreprises.

Ce quartier nord de Choisy s'industrialise au début du 19^e siècle. Les manufactures s'installent sur des terrains à proximité de la Seine, le fleuve permettant de faire fonctionner l'usine et d'acheminer les matières premières. Se construit en premier la maroquinerie, puis s'installe la verrerie-cristallerie et la tuilerie. Une gare aux bestiaux se trouvait également près de la Seine, à la limite de Vitry. Au 19^e siècle, Choisy-le-Roi occupait la quatrième place parmi les communes de la proche banlieue parisienne quant à l'ampleur de ses entreprises. En 1911, 86% des actifs avaient leur emploi dans la commune.



La rue de Sébastopol où se trouvaient la tuilerie et la verrerie-cristallerie. © Archives communales de Choisy-le-Roi.

À découvrir

Louis XV à Choisy ou l'art de vivre à la française : les plaisirs de la gastronomie et de la musique

Par Jocelyne Dovillez, membre de l'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi

L'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi vous donne rendez-vous le samedi 7 mars à 14h30 à la Tannerie pour une conférence conjuguant gastronomie et musique. Présentée de concert par François Robichon, auteur du Cahier *Gastronomie à la table du roi, Louis XV à Choisy*, et Jocelyne Dovillez, auteur des deux Cahiers *La musique à Choisy*, cette conférence sera animée par la formation musicale de Pascale Hanouna et de la chorale de Marianne Seleskovich qui interpréteront des œuvres du 18^e siècle.



Reconstitution de la table volante de la salle à manger du Petit Château de Choisy-le-Roi © Agence Aristeas pour Ville de Choisy-le-Roi.

Objet de curiosité, cette table mécanique descendait au sous-sol où les plats étaient servis et desservis par les domestiques et remontait garnie du service suivant au niveau des invités. Construite entre 1754 et 1756, de forme ronde et pouvant accueillir douze couverts, elle comprenait deux plateaux : un anneau extérieur où était dressé le couvert et une partie centrale qui pouvait descendre et remonter.

Ce système ingénieux donnait un caractère magique et théâtral aux repas, avec des effets de disparition et d'apparition du plateau central. Cette configuration offrait par ailleurs au roi et à ses convives de dîner en toute intimité sans la présence de domestiques pour les servir.

À Choisy « l'art de vivre à la française formait un tout, élégance des convives, raffinement des mets, qualité de la table et subtilité des propos ». La gastronomie royale au château de Choisy a participé à la création et au développement de la gastronomie française de la fin du 18^e siècle. Les traités culinaires et les ouvrages de recettes se font l'écho de ne plus considérer la cuisine comme un art mineur.

Pourquoi Choisy-le-Roi ? Louis XV voulait échapper aux contraintes de la cour et à l'étiquette de Versailles et surtout retrouver une intimité perdue par la multiplication des courtisans. Il allait se réfugier au château de Choisy avec ses intimes dont Madame de Pompadour sa favorite.

La rédaction des menus correspond aux années les plus brillantes de Louis XV et n'est réservée qu'au seul château de Choisy et ne se retrouve dans aucune autre résidence. La forme et la mise en page présentent à la fois un côté matériel relatif à l'aspect des pratiques sociales dont l'exemple significatif est l'apparition du Dormant et du changement des goûts dans la forme des menus qui, de rectangulaire (les menus en liste) devient circulaire (les menus ronds). Les menus respectent l'ordre des principes traditionnels du service à la française : on apporte en même temps tous les plats indiqués pour chaque service dénommé potage, entremets, ou encore « rost ».

Les repas sont prévus pour 15 à 30 personnes et sont pris vers 22 heures. Le menu représente souvent des scènes de chasse, la passion de Louis XV. Sur le même modèle, il est entouré d'une décoration végétale au milieu de laquelle sont présentées des chasses de cerf ou de sanglier. Le menu fait l'objet d'une véritable recherche décorative, d'un style naturaliste et son inspiration est essentiellement bucolique.

À découvrir

Les menus de Choisy regroupés en 8 recueils sont l'œuvre de François Pierre Brain de Sainte Marie qui appartenait à une famille qui occupait des fonctions au sein de « la Bouche du Roi ».

Le contenu des soupers devait être établi le jour même selon les aliments disponibles et les souhaits du Roi et de Madame de Pompadour.

La conservation de ces menus nous permet de penser qu'ils n'ont pas qu'une simple fonction informative du contenu des plats, mais représentent en quelque sorte des souvenirs précieux d'une grande convivialité et d'un grand raffinement de la gastronomie. Ces documents ont été conservés comme des albums de souvenirs et constituent un moment d'exception au 18ème siècle.

Quand la reine venait, elle était accompagnée de son personnel et de ses musiciens. Chaque étape de la journée était ponctuée de musique : à la messe le matin, à la cathédrale ou dans la chapelle du château, durant les soirées dans les jardins ou les appartements et bien sur les bals.

Quant à la marquise de Pompadour, elle était de chaque voyage. Excellente musicienne, elle avait une très jolie voix et avait fondé la troupe des petits cabinets, dont les répétitions se passaient le plus souvent à Choisy. Constituée au départ, d'elle-même, d'aristocrates et de leurs domestiques et de musiciens de la chambre du roi, cette troupe donnait régulièrement des opéras au château de Choisy, notamment « les surprises de l'amour » de J. P. Rameau. Les menus avaient été créés avant sa rencontre avec Louis XV mais, sous son influence, ils deviennent plus raffinés et délicats.

Marie Leszczyńska, inventa le baba au rhum, et est restée célèbre pour son goût des bouchées à la reine.

Madame de Pompadour inventa de nombreux plats avec l'aide de ses cuisiniers, comme les filets de sole à la Pompadour, aux truffes et aux champignons.

Madame Du Barry ne fut pas en reste et a laissé son nom à des garnitures de chou-fleur en boules associées à des pommes château gratinées au four.

Ainsi donc sous Louis XV, la gastronomie règne en maître sur l'entourage du roi, et les rapports entre l'amitié, les courtisans, les charmes de ses maîtresses, la politique et la diplomatie ne furent sans doute jamais aussi étroits.

Louis XV à Choisy ou l'art de vivre à la française : gastronomie et musique

Conférence donnée par l'association Louis Luc
pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi

Samedi 7 mars 2020

à 14h30

à la Tannerie
44 rue du Docteur Roux



Le saviez-vous ?

Il s'agit de la rue des Fusillés
photographiée à l'angle de la rue Chevreur
dans les années 1970.

Acquisitions

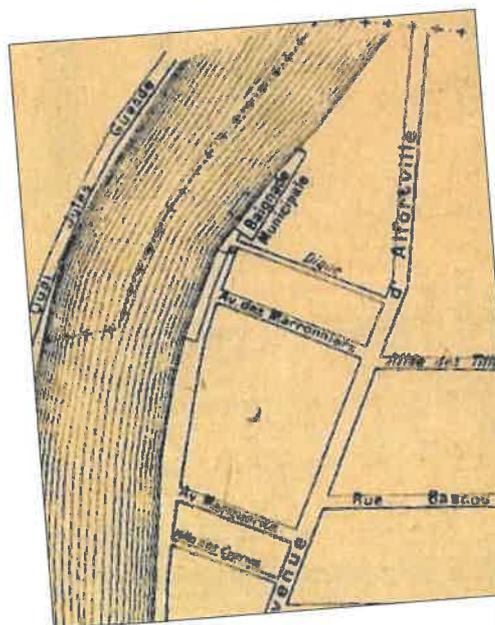
Les derniers prêts, dons et dernières acquisitions

Le service municipal Archives Documentation Patrimoine s'enrichit régulièrement, que ce soit par des achats, des dons ou des prêts, d'ouvrages, de documents, de photographies, d'objets... se rapportant au patrimoine et à l'histoire de la ville, ainsi qu'à la vie quotidienne des Choisyens. Ces ouvrages, cartes postales, photos, tout comme les autres documents d'archives, sont en libre consultation au service Archives Documentation Patrimoine. Le service possède également une collection d'objets provenant de l'activité des anciennes entreprises choisyennes. Une partie de ces objets sont exposés dans l'Hôtel de Ville et dans les locaux du service Archives Documentation Patrimoine.



Coup de cœur

Don d'une photographie :
« souvenir de la plage de Choisy le 15 août 1946. »
Avec mesdames Becker et Nicole, messieurs Lévêque, Osbach, Ollier, Prigneau, Gaucher. La plage se situait aux Gondoles nord, au-dessus de l'avenue des Marronniers.



L'emplacement de l'ancienne baignade quai Pompadour.



Acquisitions

Un don de documents concernant une ancienne association choisyenne est venu agrémenter nos connaissances sur la vie de la ville et de ses habitants. Il s'agit de documents (statuts, cahier des procès verbaux des séances, discours manuscrits) concernant le Club des Antineurasthéniques. Cette association choisyenne de loisirs fondée en 1939 avait pour but la franche camaraderie entre ses membres qui se retrouvaient Chez l'ami Marius, café situé au rond-point au n°2 rue Albert 1er. Les statuts stipulent la bonne humeur, toujours le sourire et entre tous les membres la plus franche et plus loyale amitié avec un tutoiement rigoureusement obligatoire. Les adhérents se retrouvaient ainsi régulièrement Chez l'ami Marius pour des discussions autour d'un verre et des parties de jeux de société. Des sorties étaient organisées, ainsi qu'un banquet et une fête familiale annuelle. L'association continua de se réunir pendant la guerre bien que plusieurs de ses membres furent touchés par le conflit. Par ailleurs, plusieurs journaux et documents liés à la période d'occupation font partie du don.

*Procès Verbal de la 1^{re} séance.
Fondation du Club des
Antineurasthéniques
Le 25 mai 1939 à 23^h55*

*Étaient Présents.
M. M. Marius Bonot
Alexandre Marie.
Armand Astor.
George Boltau.
Edmond Bourquin.*

*Il a été décidé qu'une réunion aurait lieu le
dimanche 28 mai à 10 heures précises au Siège Social
chez l'ami Marius 2 rue Albert 1^{er} à Choisy le
Roi (Seine) pour la nomination définitive des
statuts.*

*Ont convoqué.
Alexandre Marie - Marius Bonot - Armand Astor.
George Boltau - André Martin - Henri Genoir.
Raymond Gillard - Eugène Lhuon - Marcel Emmanuel.*

*Compte rendu de l'Assemblée du Club des
Antineurasthéniques du 27 Octobre 1942.*

*Après les bienvenues faites par son comité de bienvenue
réuni en un banquet tenu à l'Hotel de la Ville de
Choisy le Roi, il a été décidé de se réunir
à l'Hotel de la Ville de Choisy le Roi, le
dimanche 28 Octobre 1942, à 10 heures précises
pour la nomination définitive des statuts.*

*Ont été présents :
M. M. Marius Bonot, Alexandre Marie, Armand Astor,
George Boltau, André Martin, Henri Genoir,
Raymond Gillard, Eugène Lhuon, Marcel Emmanuel.*

*Il a été décidé qu'une réunion aurait lieu le
dimanche 28 mai à 10 heures précises au Siège Social
chez l'ami Marius 2 rue Albert 1^{er} à Choisy le
Roi (Seine) pour la nomination définitive des
statuts.*

*Ont convoqué.
Alexandre Marie - Marius Bonot - Armand Astor.
George Boltau - André Martin - Henri Genoir.
Raymond Gillard - Eugène Lhuon - Marcel Emmanuel.*



Le savez-vous ?

Quel est ce lieu ?

Réponse dans
le prochain numéro de
L'Actualité du Patrimoine !



Faïence et céramique, faïencerie H. Boulenger & Cie

Le service Archives Documentation Patrimoine possède une collection d'objets provenant de la célèbre faïencerie choisyenne Hippolyte Boulenger & Compagnie. Outre les nombreux dons de particuliers, de nouvelles pièces sont chaque année acquises par la Ville. Parmi les acquisitions de 2019 nous pouvons noter 30 assiettes de différents thèmes vendues à l'euro symbolique par une collectionneuse. L'achat d'une paire de plats décoratifs avec des décors peints de paysages asiatiques vient illustrer l'étendue des styles que pouvaient accomplir les ouvriers de la faïencerie Boulenger.



Les assiettes à thèmes sont le reflet d'une époque : souvent sous forme humoristique, elles abordent autant l'histoire, la vie quotidienne, les différences sociales.

Ci-dessus : une assiette sur les cris de Paris, *Vieux habits, vieux galons* et sur les métiers, *la marchande de coco*.

L'assiette ci-contre illustre la grande crue de septembre 1866.



Paire de plats à décor asiatique peint par B. Bouilh pour la faïencerie Hippolyte Boulenger & Cie.
© Archives communales de Choisy-le-Roi.

Vous aussi contribuez à l'enrichissement de notre mémoire commune

Vous voulez vous débarrasser de vieux journaux, de vieux documents, de photos ou d'objets ayant été réalisés par des entreprises choisyennes (verreries, cristalleries, faïenceries...) ? Le Service Archives Documentation Patrimoine de la mairie est intéressé.

Ce service municipal a pour mission première de collecter les archives et les objets relatifs à l'histoire et au patrimoine de notre ville. Si vous souhaitez conserver vos documents ou objets, et en partager la connaissance, le service peut les faire reproduire pour en garder une copie (scanner, appareil photo) et vous rend vos originaux. Votre geste contribue ainsi à enrichir le patrimoine de notre ville et à mieux faire connaître nos richesses historiques.

Contact : service Archives Documentation Patrimoine
n°16 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi
Tél : 01 48 92 41 36
archives@choisyleroi.fr

Essai sous-marin à Choisy-le-Roi

En collaboration avec Charles Urvoy, peintre choisyen et amateur d'histoire nautique

Le service Archives Documentation Patrimoine vient d'acquérir une série de neuf photographies de 1897 illustrant un essai scientifique surprenant. Il s'agit de la mise à l'eau dans la Seine, au niveau de Choisy-le-Roi, du sous-marin conçu par le comte Eugenio Piatti dal Pozzo. Une première recherche a permis de documenter cette invention.



À la fin du 19^e siècle, les scaphandres et cloches à plongeurs sont les seuls engins dont on dispose pour descendre dans la mer. Toutefois, ceux-ci ne permettent pas de dépasser des profondeurs de 40 mètres. De nombreux navires naufragés restent ainsi hors de portée suscitant curiosité et convoitise. C'est pour explorer ces épaves gisant à plus de 100 mètres de profondeur que le comte Piatti dal Pozzo se lance dans l'invention d'un appareil sous-marin qu'il baptise le Travailleur sous-marin. L'idée directrice de l'inventeur est d'équiper le bateau destiné à l'exploration des fonds marins d'une boule d'acier complètement close, pouvant être descendue dans l'eau sans s'aplatir sous l'effort de la pression et permettant aux plongeurs de voir tout en restant en communication avec le navire.

Après avoir déposé un brevet d'invention, le comte Piatti dal Pozzo crée la société de participation « Le Travailleur sous-marin – Système Piatti dal Pozzo » afin de financer son projet. Pour l'année 1897, 600 parts bénéficiaires au porteur sont émises pour un capital de 60 000 francs. La moitié du capital est destinée à la construction de la cloche, l'autre moitié finance le coût du test. 40% des profits de l'entreprise doivent revenir au fondateur tandis que 60% reviennent aux investisseurs. Mais la somme allouée n'étant pas suffisante, près de 2 millions de titres supplémentaires sont émis le 31 juillet 1897.

La cloche à plongée est mise en chantier à partir du 15 décembre 1896 sous la direction de l'ingénieur en construction navale A. Delisle. Si l'article de presse mentionne A. Delisle à Vitry-sur-Seine, ne s'agirait-il pas plutôt d'Abel Delisle possédant un chantier naval dans le quartier des Gondoles sud ? Cette hypothèse reste encore à vérifier.



Les neuf photos, extraites d'un album d'un particulier, illustrent la mise à l'eau du Travailleur sous-marin du comte Piatti dal Pozzo à Choisy-le-Roi en 1898, comme le mentionne la légende. Si le paysage des alentours est encore quasi-vierge de toute habitation, nous pouvons reconnaître le pont stratégique en limite d'Orly.

© Archives communales de Choisy-le-Roi.

Acquisitions

L'appareil est achevé en mai 1897. C'est une sphère d'acier de 3,50 mètres de diamètre intérieur. Sa coque est épaisse de 4 cm et se compose de deux hémisphères étroitement unis dont la surface est parfaitement polie. Cette sphère est prévue pour accueillir plusieurs hommes et résister aux fortes pressions des eaux profondes. Elle est reliée par un câble au navire accompagnateur qui la fait descendre à la profondeur voulue. Dans ce câble est inséré un conducteur électrique qui alimente les trois moteurs, ainsi qu'un fil téléphonique qui permet au commandant de plongée de rester en communication constante avec le navire de surface. Des générateurs électriques placés à bord de ce navire produisent l'énergie nécessaire à la puissance motrice de l'appareil. Des accumulateurs électriques de secours sont prévus au cas où le câble viendrait à se rompre. Une trappe d'accès est aménagée dans la partie supérieure de la sphère. Un hublot placé à l'avant et muni d'un appareil lenticulaire permet d'observer les profondeurs. Pour améliorer la visibilité, un éclairage puissant est immergé depuis le navire accompagnateur.

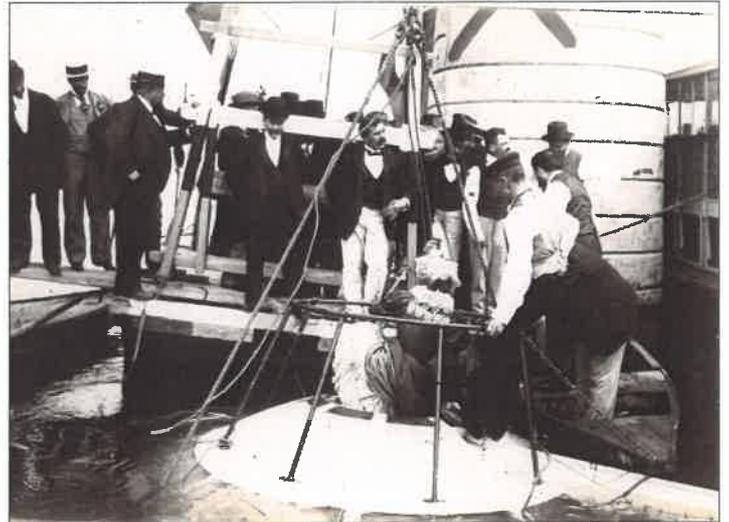
Un bâti extérieur en bois protège la coque contre les chocs imprévus. Cette armature permet aussi de fixer le gouvernail, les caisses de lest, le câble et les accessoires extérieurs. Trois hélices, disposées sur les côtés et à l'arrière, sont actionnées par des moteurs. Un grand gouvernail fixe maintient la stabilité et permet de rendre les hélices plus efficaces.

Une pince à crémaillère est placée sous le bâti du sous-marin. Elle est actionnée de l'intérieur par un volant horizontal situé sur une colonne au centre du plancher. Cette pince, qui maintient le grappin, est manœuvrée sur ordre du commandant qui observe l'opération à travers le hublot. Le grappin, relié au navire de surface, est destiné à remonter l'épave grâce à un treuil.

Une cloison verticale sépare le compartiment du commandant de la partie réservée aux hommes de manœuvre et aux machines.

Dans son ensemble le Travailleur sous-marin pèse 10 tonnes.

Après la plongée à faible profondeur dans la Seine à Choisy-le-Roi, des essais plus poussés sont effectués au Havre. D'autres recherches restent à mener pour avoir plus de détails sur cette invention et son expérimentation à Choisy-le-Roi.





Essai du « Travailleur sous-marin » du comte Piatti dal Pozzo à Choisy-le-Roi en 1898.
Archives communales de Choisy-le-Roi.

Depuis septembre 2008, *L'Actualité du Patrimoine* est publié trois fois par an. Vous pouvez vous procurer les autres numéros auprès du service Archives Documentation Patrimoine. Le journal est également consultable sur le site internet de la Ville www.choisyleroi.fr dans la rubrique *Découvrir Choisy*.

Prochain numéro de
L'Actualité du Patrimoine

Avril 2020

Service Archives Documentation Patrimoine

n°16 avenue Anatole France

Tel : 01 48 92 41 36
Mail : archives@choisyleroi.fr

Nous rendre visite :
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Lundi et mercredi sur rendez-vous

Nous écrire :
Hôtel de Ville
Place Gabriel Péri
94607 CHOISY LE ROI